

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. LOUIS DÉRIGER, président  
Mme CLAUDETTE JOURNAULT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET  
DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73 (ROBERT-CLICHE)  
ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 8 novembre 2006 à 13 h 30  
Salle paroissiale  
Place de l'église  
200, 18<sup>ème</sup> Rue  
Saint-Georges-de-Beauce

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2006  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DU PRÉSIDENT ..... 1  
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT CHAUDIÈRE-APPALACHES ..... 2  
    M. Guy Lessard  
    Mme Geneviève Desroches  
TRAVAILLEURS AMBULANCIERS SYNDIQUÉS DE BEAUCE INC..... 15  
    M. Daniel Carrier  
CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-GEORGES..... 17  
    Mme Brigitte Busque  
    Mme Sabrina Gagné  
CORPORATION AMBULANCIÈRE DE BEAUCE INC..... 20  
    Mme Micheline Gilbert  
    M. Claude Lachance  
CLD DE BEAUCE-SARTIGAN ..... 22  
    M. Jean Breton  
REPRISE DE LA SÉANCE  
CENTRE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE LA BEAUCE ..... 25  
    Mme Suzanne Bougie  
    M. Simon Drouin  
COMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE BEAUCE-SARTIGAN ..... 32  
    M. Martial Drouin  
    Mme Brigitte Busque  
DROIT DE RECTIFICATION ..... 36

---

**SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2006**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors bonjour, mesdames et messieurs, bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique qui est consacrée aux présentations des mémoires et aux présentations verbales, portant sur le projet de prolongement de l'autoroute 73, Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges, par le ministère des Transports.

10 Donc avant de débiter les présentations, donc nous désirons vous rappeler que les participants qui sont inscrits seront appelés à présenter leur opinion sur le projet selon un ordre qui a déjà été convenu avec eux. Donc nous allons fonctionner avec cet ordre.

15 Nous demandons également, pour ceux qui ont des mémoires qui sont plus volumineux, donc de synthétiser leur présentation pour vraiment qu'on ait les messages, les conclusions, les recommandations qui sont dans ces mémoires-là.

20 J'aimerais aussi annoncer que ceux qui se sont pas annoncés à l'avance, qui voudraient aussi s'exprimer, donc à ce moment-là s'adresser à madame Renée Poliquin, à l'arrière de la salle, et dépendant du temps que nous allons avoir, nous pourrons ou non les entendre à la fin de cette séance.

25 Un autre point que j'aimerais aussi vous signaler, c'est qu'à la fin de chaque séance, le promoteur ou toute autre personne peut aussi venir rectifier des faits qui ne sont pas exacts; donc quand on parle de faits, on ne parle pas d'opinions, donc c'est seulement des éléments de faits qui peuvent être rectifiés. À ce moment-là, si vous voulez vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire aussi à l'arrière, auprès de madame Mélissa Poirier, pour signaler votre  
30 intention de rectifier des faits à la fin de cette séance.

Maintenant donc, j'insiste, comme habituellement dans toutes les séances, j'insiste que les présentations se fassent dans un climat serein et que chacun respecte ceux et celles qui  
35 viendront présenter leur opinion devant la Commission.

40

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

45

**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

50

Alors nous allons démarrer, nous allons commencer par inviter d'abord le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, donc monsieur Guy Lessard et madame Geneviève Desroches, s'il vous plaît.

**PAR M. GUY LESSARD:**

55

Alors bonjour madame la Présidente, monsieur le Commissaire, membres du Bureau d'audiences, mesdames et messieurs.

60

Alors le Conseil régional de l'environnement, c'est un organisme qui existe depuis quinze (15) ans, alors je suis ici à titre de président du Conseil régional, et notre directrice générale, Geneviève, va faire l'essentiel de la présentation.

Quant à moi, je vais vous dire un petit mot au niveau de l'introduction, je reviendrai avec la conclusion un peu plus tard.

65

Donc je vous mentionnais que ça fait quinze (15) ans qu'on participe aux discussions sur le développement de notre région, on l'a fait en étant très structuré, à peu près avec les représentants de tous les secteurs d'activités, nous sommes reconnus par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, on vient de renouveler une entente de trois (3) ans.

70

Notre mission, effectivement, c'est de contribuer au développement d'une vision régionale de l'environnement et du développement durable.

75

Évidemment, nous, on est dans le secteur de l'environnement, mais on est surtout un groupe de concertation, je pense qu'il faut le voir comme ça, et effectivement, ce qu'on recherche, c'est d'assurer le développement durable de notre région, éviter les répercussions négatives sur les milieux biophysiques, humains et socio-économiques et d'améliorer la qualité de vie.

80

Alors nous représentons au-delà de trois cent cinquante et un (351) membres, en provenance de tous les secteurs d'activités, c'est pas juste des environmentalistes, il y a beaucoup de représentants du secteur socio-économique, et ce que vous allez entendre, évidemment, ce sont des propos qui visent l'harmonisation des actions en transport, on pense que ça doit se faire selon des caractéristiques de l'environnement, et les préoccupations des populations concernées.

85

Alors je laisse la parole à madame Desroches.

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

90

Donc pour ce qui est de l'acceptabilité du projet, donc on juge que le projet est acceptable, notamment à cause des problèmes qui sont actuellement présents sur la route 173. Donc comme elle traverse plusieurs centres d'agglomérations urbaines, ça cause des nuisances en termes de bruit, de poussière, de congestion, donc au niveau de la fluidité, au

95

niveau du stress.

Mais aussi parce que ça permettrait d'assurer un lien interrégional entre Québec et Saint-Georges, donc ça permettrait de soutenir vraiment le développement économique des pôles de Saint-Georges, Beauceville et Notre-Dame-des-Pins. Et aussi parce que c'est prévu en fonction d'un prolongement possible vers la route 204. Donc on a prévu ça.

100

D'un autre côté, pour ce qui est des options à privilégier, il est à noter que le CRECA avait déjà participé, dès juin 2003, avec des rencontres du consultant pour donner son opinion, et qu'il avait aussi fait parvenir un avis, en juin 2004.

105

Donc dans cet avis-là, en fait, ça notait que le tracé Est était le plus acceptable, parce qu'il y avait un moins grand nombre d'impacts sur le milieu, notamment en termes de cours d'eau traversés, de milieux humides, au niveau des puits, des résidences pour le climat sonore, etc. Que le raccordement à Beauceville et Notre-Dame-des-Pins, bien, qu'on devrait privilégier le raccordement sud, pour des raisons encore une fois environnementales et de sécurité.

110

Et c'était la même chose dans le cas du raccordement à Saint-Georges, où on avait dit que le raccordement par la 64<sup>e</sup> Rue était plus adéquat, parce qu'il y avait moins d'impact sur la plaine inondable et les bâtiments en place.

115

Donc de manière plus spécifique, il y a beaucoup d'informations qui se sont rajoutées, de compléments d'étude, tout qu'est-ce qui a été dit aussi par les séances d'information, on en est venu à différentes recommandations, notamment au niveau de l'intégrité du milieu biophysique, du respect du milieu humain, de l'harmonisation du projet avec le milieu socio-économique, mais aussi en termes de saines pratiques de gestion pendant l'exploitation, mais aussi pendant la construction.

120

Et puis aussi, peut-être dans un autre ordre d'idée, de penser à la lutte aux changements climatiques.

125

Donc plus précisément au niveau du maintien de l'intégrité du milieu, ce qui est ressorti, c'est qu'on croit que le ministère devrait respecter la position du ministère des Ressources naturelles, dans le cadre de révision du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État, au niveau de l'aménagement des ponts et des ponceaux, et c'était la

130 même chose au niveau des bassins de rétention qui devaient pas être installés dans les cours  
d'eau.

135 Une autre chose, c'est selon ce qui a été dit pendant les séances aussi d'information,  
c'est qu'il y aurait une bonne partie du ruisseau Loubier qui pourrait être touchée. Donc nous,  
on est d'accord avec la position qui dit qu'on va éviter de suivre ce cours d'eau là sur la distance  
la plus courte, mais on croit que quand même, il faudrait éviter au maximum le redressement de  
ces cours d'eau là, en cas de perte d'habitat ou de perte de rive, c'est très important que ce soit  
compensé, qu'il y ait une compensation au niveau de l'habitat, de recréer à un autre endroit.

140 Au niveau aussi des périodes de restriction pour la faune, on a noté que c'est sûr que le  
tracé Est, il y avait moins de cours d'eau que l'omble de fontaine était présente, avaient été  
traversés, et on sait aussi que suite aux inventaires qui ont été faits, on a reconnu qu'il y avait  
pas vraiment de potentiel dans les cours d'eau qui allaient directement être traversés par  
l'autoroute.

145 Mais on croit quand même que c'est important de respecter les périodes de restriction,  
aussi notamment parce qu'on travaille près du ruisseau Fraser et tout, donc les périodes qui  
sont actuellement requises, bien, elles devraient être respectées, mais aussi au niveau des  
espèces aviennes, des oiseaux.

150 On croit pas, vu qu'il y a des périodes de restriction pour les poissons, que c'est une  
raison pour mettre de côté les périodes de restriction par exemple pour les oiseaux. Donc de  
respecter les périodes de nidification de printemps, d'été. Je pense que ce serait justifié.

155 Et puis aussi par saine mesure de prévention, même s'il y a pas d'espèce vulnérable ou  
menacée dans ces secteurs-là, c'est important de préserver, réduire le stress, et dans une  
perspective de développement durable, c'est peut-être un élément important.

160 Aussi, on disait que c'est important de respecter l'intégrité des habitats fauniques de  
tous types, même si – par exemple je pense à la tortue des bois, qu'il y avait une occurrence  
dans le secteur, malgré qu'elle soit pas répertoriée lors des inventaires, si les milieux sont  
présents, bien, c'est important encore là de les conserver, par simple mesure encore là de  
prévention et de développement durable, parce qu'éventuellement, cette tortue-là pourrait  
revenir dans le secteur.

165 Un autre élément important, c'était l'étude sur l'impact de la barrière physique ou le filtre  
pour le déplacement des cerfs de Virginie en période hivernale. Comme on n'a pas  
nécessairement beaucoup d'études faites ici au Québec, on sait que peut-être aussi, il y a des  
études à l'extérieur, mais il y en a pas beaucoup, ce serait important que le ministère poursuive  
170 dans cette lignée-là, travaille en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de  
la Faune, pour justement arriver à une conclusion, et qu'elle pourrait même servir justement  
peut-être dans le cas du raccordement à la route 204 ou d'autres projets ailleurs sur le territoire.

175

Un autre élément important, c'est qu'il avait été noté qu'il y avait des talles d'ail des bois qui avaient été découvertes. Donc ce serait important, si jamais elles se retrouvent à l'intérieur des emprises, des terrains acquis, qu'elles soient transplantées ailleurs et qu'on avertisse aussi les propriétaires, même si elles sont pas à l'intérieur des emprises, ça pourrait être une initiative, c'est pas très très long d'appeler pour mentionner ça, vu que c'est une espèce vulnérable, et puis la transplantation, ça s'est déjà fait ailleurs, dans d'autres régions, par le ministère, notamment en Outaouais. Donc ça pourrait être intéressant de faire cette action-là.

180

Et puis en dernier lieu, c'est de valoriser simplement les volumes de bois coupé, donc pour éviter des pertes et de les jeter.

185

Maintenant, au niveau du respect du milieu humain, tout simplement que c'est important de suivre la qualité des eaux des puits municipaux et individuels, mais aussi de faire une étude pour le puits municipal, parce qu'il avait été noté que peut-être, il manquait un peu d'éléments à ce niveau-là, lors des séances d'information.

190

Et puis aussi, lorsque le tracé définitif va être choisi, bien, de vraiment prendre la peine d'inventorier chacune des résidences et aller voir les impacts, après la mise en opération de l'autoroute.

195

Aussi, on croit que tous les aménagements devraient s'intégrer au caractère naturel du paysage, notamment dans les secteurs résidentiels, où il y a les raccordements et tout, donc d'éviter le déboisement, de reboiser, de faire des aménagements finalement qui s'intègrent. Il y a des aménagistes pour ça, donc je pense qu'ils vont être en mesure de nous proposer des choses.

200

Et c'est la même chose au niveau du bruit, pour tout impact qui est jugé inacceptable, bien, qu'il y ait des buttes anti-bruit qui soient mises en place, ou d'autres mesures, je pense notamment à la maison du secteur Saint-Charles, on disait que c'était peut-être pas possible de mettre des buttes, donc de penser à l'acquisition ou au déplacement.

205

En fait, si je peux juste revenir au niveau du milieu biophysique, j'ai oublié de mentionner, dans les études on avait dit que la faune, la flore, c'était peut-être pas un élément déterminant dans le choix, parce que moi aussi, je me suis dit que les impacts, que ce soit d'un bord ou de l'autre, ils sont importants quand même, mais c'est pas une raison, à l'étape de la planification, de pas pousser les études.

210

Parce que toutes les mesures de compensation, d'atténuation, sont en fonction des milieux et des espèces. Si on les inventorie pas, on peut pas savoir, donc on peut pas mettre adéquatement les bonnes mesures en place.

215

Pour poursuivre avec l'harmonisation du projet au milieu socio-économique, on l'a pas quand même analysé très très en détail, ce côté-là, mais ce qui peut ressortir, ça va être

important de dédommager financièrement les producteurs sylvicoles et acéricoles des pertes qui pourraient être occasionnées par le déboisement, et puis aussi de mettre en place des chemins d'accès ou autres aménagements pour les producteurs agricoles, par exemple s'ils doivent contourner et tout, en tout cas, pour réduire au maximum le temps de déplacement de ces gens-là.

220

Et encore une fois, peut-être de respecter les échéanciers, pour que tous les gens du secteur des affaires puissent profiter de la route le plus rapidement possible.

225

Un autre point qui est important, c'est toutes les saines pratiques de gestion pendant la période de construction, d'exploitation. Donc on croit qu'un plan de gestion des matières résiduelles ou un autre, c'est peut-être pas nécessairement un plan, mais soit prévu pour bien gérer toutes les matières à l'intérieur, et peut-être aussi prévoir la réutilisation du plus de matériaux possible, et aussi d'inclure ces clauses-là dans les devis, pour que les promoteurs qui sont engagés, ou les sous-contractants puissent respecter ces clauses-là.

230

Il en va de même aussi pour tout ce qui est plan de gestion des sels de déglacage, ça va être important que ce soit bien géré, bien épandu. Notamment, on a dit que ça pouvait peut-être créer des mares salines pour les cerfs, donc pour éviter l'attroupement, bien épandre ça, mais aussi à cause des pentes fortes peut-être près du ruisseau Fraser, bon, ça va être important de bien gérer.

235

C'était dit que ce serait fait d'ici 2008, bien, on espère qu'ils respectent le 2008, dans les échéanciers.

240

Et puis une autre chose, c'est de pratiquer peut-être la gestion écologique, sur ce corridor-là, comme il se fait ailleurs. Donc pour préserver la biodiversité dans les emprises.

Enfin, au niveau de la lutte aux changements climatiques, on pourrait penser peut-être à la mise en place de liens intermodaux, pour réduire le nombre de véhicules sur les routes, notamment les camions, mais les personnes aussi, justement ça va réduire les gaz à effet de serre en même temps, et un autre point peut-être qui est pas mentionné, c'est toujours que le ministère même, dans ses opérations en entretien d'été-d'hiver, laisse marcher le moins longtemps possible ses véhicules, pour éviter qu'il y ait des gaz à effet de serre qui soient émis à ce niveau-là.

250

Donc ça fait le tour en général des principales recommandations du Conseil régional, dans le cadre du prolongement.



255 **PAR M. GUY LESSARD:**

Alors pour la conclusion, nous, ce qu'on souhaite, effectivement, c'est que l'organisation du transport intègre de plus en plus efficacement, on sait que c'est pas toujours facile, les principes du développement durable.

260

Et le but, évidemment, je vous le rappelle, c'est de concilier le respect de l'environnement, le dynamisme économique et le développement social, dans une perspective d'équité entre les individus et les générations.

265

Et si vous me permettez une petite minute de plus, j'aimerais quand même préciser qu'est-ce qu'on entend par développement durable. C'est un vocabulaire qui est utilisé par plein de monde de ce temps-là, pas toujours à bon escient, alors c'est certain qu'on connaît bien la définition claire et simple de la Commission Brundtland émise en 1987, je pense qu'elle reste toujours d'actualité, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre celui des générations futures de répondre aux leurs.

270

Il faut comprendre aussi que le développement durable, ce n'est pas un lieu de compromis d'intérêts divergents mais plutôt, comme le suggère les termes anglais "sustainable development", un développement qui tient compte de la capacité de support et de renouvellement des écosystèmes et des ressources.

275

Et c'est sur ce principe-là qu'est basée notre intervention de cet après-midi.

Alors merci de votre attention.

280

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

285

Peut-être une première question, dans votre mémoire, vous faites allusion au climat sonore, vous dites, bon, le secteur Saint-Charles qui pourrait être une situation problématique en termes de bruit, vous suggérez même une acquisition, un déplacement de bâtiments.

290

Par rapport au secteur de la route Fraser, donc à la hauteur de la route Fraser, il y a déjà certaines résidences qui sont là, il y a un viaduc qui va être aussi construit, qui serait aussi construit probablement avec le tracé Est, comment vous voyez ce secteur-là.

Est-ce que vous avez une opinion ou un avis à ce sujet-là.

295 **PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

Bien, ce que je peux avoir compris de tout ce qui est analysé, c'est que justement, dans le cadre de viaducs, certaines fois c'est difficile de mettre en place des buttes, parce que même si on en met, ça fonctionnera pas, donc ça réduira pas l'impact sonore.

300

Donc c'est la même chose au niveau du chemin Fraser, on croit qu'encore là, si on peut pas mettre des buttes et que les impacts sont forts, bien, peut-être que le choix du viaduc était pas au bon endroit ou sinon, il va falloir faire l'acquisition et déplacement des bâtiments, parce que c'est important, comme on l'a vu, en termes de santé des populations, que l'impact, le résiduel soit faible.

305

Mais plus que ça, je pourrais pas vous dire.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

310

Est-ce qu'à ce moment-là, la population devrait être concertée, d'avoir une concertation au niveau de ces endroits-là, et peut-être demander aux gens comment ils voient cette situation-là, s'ils voudraient être expropriés ou être déplacés, au lieu d'avoir un écran, c'est ce qu'on comprend?

315

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

Non, c'est sûr que c'est important de toute façon que dès maintenant, le promoteur entame des discussions justement avec les gens qui pourraient être touchés.

320

D'autant plus que si on croit que peut-être, mettre des buttes ou d'autres aménagements du genre, ça fonctionne pas, oui, prendre des pourparlers pour savoir si ça va être une acquisition, un déplacement.

325

Mais je sais pas la quantité exacte de maisons.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

On parle de trois-quatre (3-4), dépendant de comment on calcule l'impact du bruit, là.

330

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

Mais je sais que les expropriations, c'est peut-être pas le choix premier du ministère. Donc je pourrais pas vous dire plus.

335

Consulter, c'est sûr que c'est très important. Mais pour les mesures en place, je pense qu'ils sont à même de savoir quelles sont les mesures qui sont les plus adéquates, et puis si on se rend compte que c'est impossible, il va falloir les déplacer. S'il y a pas d'autres solutions.

340 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous pensez que ça devrait être fait avant, quand je dis avant, c'est-à-dire le promoteur propose pour l'instant de pas intervenir, de faire un suivi et éventuellement de préciser les mesures, est-ce que vous croyez que ça devrait plutôt être fait avant le suivi, ces  
345 mesures-là.

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

Oui. En fait, si on croit que dès maintenant, il y a un impact fort, que ces gens-là vont  
350 avoir un impact fort, je vois pas pourquoi on attendrait la mise en opération de l'autoroute pour mettre des mesures.

Je sais que souvent, pour les climats sonores, on le fait avant, après ça on va revérifier pour savoir, justement, on disait à quelle distance la butte, à quelle hauteur et tout, pour avoir  
355 exactement la bonne géométrie, mais si déjà maintenant, on sait que l'impact résiduel va être fort, je pense que oui, il faut faire des mesures d'aisance.

C'est un peu ça aussi le développement durable, à l'étape de planification, d'être capable d'intégrer des mesures, pas seulement d'attendre à la fin et que là, finalement, on peut  
360 pas mettre de butte, on peut pas les déplacer, et on est mal pris.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

365 Merci.

Madame Journault.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

370 Oui, je vais revenir sur les milieux humides.

Monsieur Lessard, vous avez insisté sur le fait que le développement durable, c'est aussi lié à la capacité du milieu à supporter les êtres vivants dans l'avenir, on doit laisser un héritage au moins équivalent, au niveau de la planète, à ce qu'on a reçu de nos parents.  
375

Justement, je vous pose la question, en termes de mesures de compensation pour les pertes d'habitat, les pertes d'habitat parce que ce type de mesures là a été initié ailleurs dans le monde, c'est demandé d'ailleurs de façon très explicite dans certaines législations, ici c'est pas

380 encore le cas mais quand même, étant donné qu'on veut se donner une politique sur le  
développement durable, pensez-vous que c'est vraiment important, les compensations, et ces  
compensations-là doivent-elles être faites en termes de mesures de milieux, de nouveaux  
milieux qui seraient optimisés par exemple, dans leur habitat, ou si ça doit être des  
compensations financières.

385 **PAR M. GUY LESSARD:**

Sur le principe, je vais vous répondre, sur les modalités, je vais demander à Geneviève  
de le faire.

390 Écoutez, on observe présentement, dans plusieurs cas d'études et d'analyses que ce  
soit dans le domaine de l'énergie éolienne ou dans les projets de développement de réseau de  
transport, qu'on se pose ces questions-là et qu'on cherche des réponses, vous avez raison de  
la poser.

395 Nous, ce qu'on pense, c'est qu'il serait urgent pour le gouvernement du Québec, parce  
qu'ils ont un projet sur la table d'adopter une politique de protection des milieux humides, pour  
qu'on définisse de quoi on parle parce que des fois, on parle de milieu humide qui en est pas  
un, et on passe à côté d'un autre qui serait extrêmement important. Ce serait urgent que le  
gouvernement du Québec adopte cette politique-là.

400 Et nous, on se fait poser la question, à travers le Québec, que ce soit dans les  
commissions parlementaires ou les audiences du BAPE, et c'est pas toujours facile d'y  
répondre, parce qu'on connaît pas toujours les cas précis, mais nous, on a fait un inventaire de,  
je sais pas, cent vingt quelques milieux humides, dans Chaudière-Appalaches, sur une période  
405 de cinq (5) ans, on a pris des ententes avec les propriétaires de terrains privés, mais c'est des  
ententes morales.

Et on leur a fourni un guide, pour leur dire comment prendre soin de leurs milieux  
humides. Mais quand arrivent des gros projets comme celui-là, et qu'on est confronté à la  
410 question que vous posez, c'est certain que là, d'une région à l'autre, on va adopter des moyens  
différents.

Qu'est-ce qu'on pourrait proposer, nous, comme modalité, c'est sûr qu'avant de penser  
à une compensation financière, il y a peut-être la possibilité de recréer un milieu humide  
415 ailleurs. Je pense que ça, ce serait peut-être la meilleure façon de le faire.

En termes de compensation, je veux dire les grenouilles et les différentes plantes qui se  
feraient usurper leur milieu de vie, je peux pas voir comment on peut les compenser. Nous, les  
humains, on est habitué à traduire ça par une signe de piastre, mais je suis pas sûr que les  
420 grenouilles de la Beauce se satisferaient de cette condition-là.

Il faut aussi comprendre que les milieux humides, c'est extrêmement important pour les générations à venir, mais c'est important pour la génération présente aussi, parce que ces milieux-là jouent un rôle d'équilibre dans la nature.

425

Et là, on a une biologiste avec nous, elle pourrait peut-être préciser davantage ma réponse.

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

430

Bien, pour reprendre un peu ce que monsieur Lessard a dit, je crois que dédommager financièrement, quand on parle de milieux humides, je pense pas que c'est bien bien plausible.

435

Et puis d'un autre côté, la compensation des milieux, recréer des habitats, ça s'est déjà vu dans plusieurs régions, même le ministère des Transports, en tout cas moi, j'ai des exemples de l'Outaouais, pour avoir resté dans cette région-là, où on a dû compenser, recréer tant d'hectares de milieux humides, exactement les mêmes hectares qui avaient été perdus justement en faisant des tranchées et en augmentant l'espace.

440

Non, je pense que toute perte d'habitat, d'intégrité de l'habitat doit être remis, parce que dans une perspective à long terme de développement durable, même si on juge que le milieu actuel a aucun potentiel, c'est ridicule de dire, OK, il y a pas de potentiel, donc on fait rien. Je pense qu'il faut recréer le tout pour penser à long terme, que peut-être le milieu va finir par se régénérer assez pour venir avec du potentiel.

445

Non, il faut recréer les habitats, en termes d'habitats.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

450

Merci.

Vous parlez aussi de l'importance de créer des liens intermodaux, de faire aussi des services de covoiturage ou en tout cas, donner des services qui permettent d'avoir des liens dans la région, pour pas que les gens se véhiculent uniquement dans des autos un à la fois.

455

Est-ce que vous savez s'il y a des démarches, du travail qui se fait dans ce sens-là.

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

460

Ailleurs?

**PAR LA COMMISSAIRE:**

465 Non, ici dans la région. Est-ce qu'il y a de la concertation pour faire en sorte, des services en commun ou...

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

470 Bien de toute façon, le ministère, ça fait partie de ses objectifs, ça sort pas de nulle part, les liens intermodaux. Dans la région de Lévis, justement, ils y travaillent beaucoup.

475 Nous, c'est sûr qu'on demandera pas au ministère de mettre des voies réservées sur l'autoroute, parce que c'est peut-être pas plausible, mais justement, mettre des stationnements incitatifs, de favoriser le covoiturage.

Il y a déjà le programme employeur, du ministère des Transports, il peut peut-être travailler aussi en collaboration peut-être plus avec les municipalités, quand il s'agit de mettre des liens intermodaux.

480 Mais oui, oui, à Lévis justement, c'est déjà entamé pour favoriser le lien inter rive sud, donc il faut poursuivre dans ce sens-là.

485 C'est sûr que Saint-Georges, c'est loin, il y a peut-être pas énormément d'habitants, mais c'est pas une raison, là. Il faut favoriser le plus possible des transports en commun, et changer les habitudes de vie des gens. D'apprendre justement d'être trois (3) dans la voiture, si tu t'en vas à la même place.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

490 Ma dernière question concerne l'équité. Vous nous apportez, dans la conclusion, qu'il faut travailler dans une perspective d'équité entre les individus et les générations. L'équité, aussi, c'est un objectif du développement durable, ça a été présenté aussi à la Convention de Rio. Et puis on parle d'équité intergénération entre les pays et entre les régions.

495 Mais intrarégion, à l'intérieur ici, pour que quand on applique un projet, on essaie d'être équitable avec tout le monde, alors on voit par exemple qu'à Beauceville et à Notre-Dame-des-Pins, les gens qui sont situés sur la 173 perdraient, il y aurait des fuites commerciales, le promoteur le reconnaît. Par contre, il y aurait des gains pour d'autres, notamment pour les parcs industriels, etc.

500 Alors comment vous voyez ça, l'application de ce principe-là d'équité.

**PAR M. GUY LESSARD:**

505 Bien, c'est une bonne question, c'est pas toujours facile d'y répondre, c'est plus facile quand on n'est pas de Beauceville peut-être.

C'est certain qu'au départ, la construction d'une autoroute, ça se fait dans un but très précis, qui est celui de faciliter les conditions de transport, d'améliorer les conditions de transport pour des raisons économiques, sociales et aussi environnementales. Mais ça n'a pas pour but premier d'assurer un développement économique de toutes les agglomérations qui sont le long du parcours potentiel du projet d'autoroute.

515 Il faudra essayer de voir d'autres compensations, et comment on peut tirer autrement partie du passage de l'autoroute dans sa région.

Mais je regarde les projets d'autoroutes qui sont en discussion présentement au Québec, et il y en a quelques-uns, s'il fallait qu'on en fasse un principe, de s'assurer d'une équité dans le sens que vous posez votre question, je pense que ça deviendrait extrêmement difficile de définir le parcours d'une autoroute.

525 C'est déjà pas facile, avec toutes les contraintes qu'on peut avoir, du point de vue environnemental, agricole et le reste, et économique aussi, parce que dépendamment de l'endroit où l'autoroute passe, ça coûte plus ou ça coûte moins cher, on peut pas passer à côté de ça non plus.

Moi, j'ai l'impression qu'il faut essayer de tirer le meilleur parti possible du parcours, mais de là à vouloir à tout prix que l'autoroute passe, pour des raisons économiques, plus proche ou plus loin d'une agglomération, je pense que ça devient compliqué.

530

**PAR LA COMMISSAIRE:**

Juste une dernière question.

535 Est-ce qu'il y a eu des comités de suivi, dans la région ici, à la suite d'implantation de projets.

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

540 En général?

**PAR LA COMMISSAIRE:**

545 Oui, en général, dans d'autres cas, il y a eu des suivis, mais est-ce qu'il y a eu des citoyens, des municipalités, des organismes, votre organisme a-t-il...

**PAR M. GUY LESSARD:**

550 Oui, nous, on a siégé sur des comités de suivi par rapport à des problématiques environnementales dans certaines industries, mais c'est pas encore arrivé – dans le cas du barrage Innergex, il y a eu un comité de suivi, on a été là-dessus pendant quelques années.

555 Mais on n'a pas eu beaucoup de projets d'autoroutes dans la région Chaudière-Appalaches, récemment. Alors ça va être la première fois que ça pourrait arriver, et je pense que ce serait une bonne idée.

**PAR Mme GENEVIÈVE DESROCHES:**

560 Moi, j'avais juste un élément à ajouter par rapport aux fuites commerciales et tout, c'est sûr, qu'on prenne le tracé Est ou Ouest, les gens circuleront plus sur la 173, peut-être, c'est sûr que le tracé Ouest étant plus proche de la route 173, ça peut être préférable, mais il y a toujours, ça changera peut-être pas tout mais, tu sais, on peut mettre des panneaux, tel magasin, tel autre, demander au ministère d'afficher pour les commerces qui risquent d'avoir le plus de fuites.

565 Ça compense pas tout, mais ça permet quand même d'afficher ces commerces-là, même si on les voit plus directement.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

570 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

575 Merci beaucoup, madame Desroches, monsieur Lessard.

**PAR M. GUY LESSARD:**

Merci de votre écoute.

580 J'aimerais dire aux gens dans la salle qu'il y a des copies de notre mémoire, quelques copies sur la table en arrière, ceux qui seraient intéressés.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

585 Nous avons aussi nos centres de consultation, donc votre mémoire va être déposé dans les centres de consultation, et aussi sur le site Internet du BAPE.



**PAR M. GUY LESSARD:**

590 Merci bien, bon après-midi.

---

**TRAVAILLEURS AMBULANCIERS SYNDIQUÉS DE BEAUCE INC.**

595

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous appelons maintenant monsieur Daniel Carrier, des Travailleurs ambulanciers syndiqués de Beauce inc.

600

**PAR M. DANIEL CARRIER:**

Mesdames, messieurs, bonjour. Alors je viens vous lire une lettre qu'on vous a fait parvenir, un mémoire qu'on vous a fait parvenir.

605

C'est pas au niveau technique, nous autres, notre intervention, c'est au niveau des délais occasionnés. Le plus court possible sera le mieux, je résumerai à la fin c'est quoi que ça change dans la vie d'un ambulancier, une autoroute.

610

**LECTURE DU MÉMOIRE**

Maintenant, si vous permettez, en quelques minutes je vais vous dire, en tant qu'ambulancier, c'est quoi qu'une autoroute, un accès rapide à des soins spécialisés peut nous faire.

615

C'est bien entendu, le temps pour aller à Québec va être diminué; on évalue, Saint-Georges-Saint-Joseph, par des petites routes, dépendant, on peut aller chercher facilement dix (10) minutes.

620

Le nombre d'accidents, en faisant un accès rapide à Québec, on va sûrement diminuer le nombre d'accidents, Saint-Georges-Saint-Joseph, qui on le sait, depuis plusieurs années, ont été mortels.

625

Lors des inondations, la route, pour les soins spécialisés à Québec, va se faire d'une manière, on va avoir moins d'inconvénients.

630

La diminution aussi du temps de réponse pour la population. Partir de Saint-Joseph, ceux qui viennent, le corridor, c'est l'hôpital de Saint-Georges, donc entre Saint-Joseph-Saint-Georges, on pense toujours que l'accès rapide, c'est pour Québec, mais le contraire se fait aussi, parce qu'il y a des ambulances Saint-Joseph-Beauceville, pour avoir accès rapide.

Et de toute façon, tout dépendant des lieux, ça veut pas dire nécessairement que l'ambulance va toujours emprunter la voie rapide, mais en diminuant la circulation, ça va aller plus rapidement pour nous autres.

635 D'autant plus qu'au niveau des soins effectués dans les véhicules ambulanciers, en étant sur un accès rapide, il y a moins de décélération, d'accélération, alors ça augmente le confort et ça nous permet d'augmenter les soins, diminuer le temps.

640 Donc pour nous, le plus important, c'est d'avoir un accès rapide, peu importe où il sera, on se prononce pas ni d'un bord, ni de l'autre, mais le plus rapidement possible dans l'échéancier.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

645 Bien, merci beaucoup, monsieur.

650 Peut-être une question. On comprend, dans votre mémoire, d'abord on comprend que l'autoroute ferait en sorte qu'il y aurait moins de circulation, moins de camions sur la 173, et ça permettrait plus de facilité pour les ambulanciers de circuler sur la route actuelle.

Mais croyez-vous que même avec l'autoroute, est-ce que vous pensez qu'il y a des mesures qui devraient aussi être mises en place pour la route 173, pour améliorer par exemple son confort, améliorer la sécurité, selon vous, au-delà du fait qu'il y a autoroute.

655 **PAR M. DANIEL CARRIER:**

660 L'autoroute va diminuer la circulation, bien sûr, ça va diminuer d'autant plus, mais c'est sûr qu'il y a des endroits qui sont problématiques, qu'on voit tout le temps. On pense à Notre-Dame-des-Pins, on pense à Saint-Joseph, à Calway, il y a tout le temps des accidents qui sont ciblés à des endroits.

665 Ce serait curieux, là, j'ai pas ça ici, de sortir des statistiques sur la 173, mais il y a des endroits qu'il y aurait sûrement des aménagements, des changements à faire qui amélioreraient la sécurité.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

670 Êtes-vous en mesure de nous dire à quel endroit précisément, le plus souvent, même si c'est pas chiffré, ou sinon dans une semaine, peut-être nous dire cette information-là.

**PAR M. DANIEL CARRIER:**

675 On pourrait sortir ça, il m'en vient quelques-unes en tête, comme je vous ai mentionné,  
à Notre-Dame-des-Pins, ça fait plusieurs mortelles, même en 2005-2006, ce serait curieux de  
sortir le nombre de victimes qu'il y a eu, à part des blessés, bien sûr. On pourrait vous faire  
parvenir ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

680 On apprécierait beaucoup.

**PAR M. DANIEL CARRIER:**

685 C'est bien.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

690 Merci beaucoup, monsieur.

---

**CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-GEORGES**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

695 Nous invitons maintenant madame Brigitte Busque, de la Chambre de commerce de  
Saint-Georges, et je pense qu'elle est accompagnée de madame Sabrina Gagné, c'est ça?

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

700 Donc monsieur le Président, madame la Commissaire, bonjour. Je suis Brigitte Busque,  
présidente de la Chambre de commerce de Saint-Georges, je suis accompagnée de Sabrina  
Gagné, qui est directrice générale à la Chambre. Et c'est au nom des membres de la Chambre  
que je présenterai ce mémoire.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

Merci.

710 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Madame Jounault a des questions pour vous.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

715

Oui, merci pour votre mémoire.

Alors dans votre mémoire, vous dites, en page 5, que le projet amènera l'élaboration de nouveaux pôles commerciaux.

720

Pourriez-vous élaborer sur cet aspect-là, s'il vous plaît.

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

725

Donc nous, on pense qu'en amenant l'autoroute à Saint-Georges, au niveau de la 74<sup>e</sup>, au niveau de la 204, la 74<sup>e</sup> est déjà un pôle commercial très en expansion, on a le centre commercial, on a tout le domaine résidentiel, on a un gros développement, et en apportant l'autoroute et en faisant raccordement à la 74, ça va ne faire qu'accentuer ce qui est déjà en expansion.

730

Et la 204 aussi, au niveau résidentiel, elle est en expansion, au niveau des commerces, et on pense que ça va apporter de nouveaux commerces, et ça va créer de nouveaux pôles commerciaux à ces deux (2) places d'affaires là.

735

**PAR LA COMMISSAIRE:**

D'accord. Alors c'est des pôles commerciaux à l'intérieur de votre municipalité, la municipalité de Saint-Georges.

740

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

Oui. Et c'est sûr que ça va accentuer aussi le commerce interrégional, étant donné qu'on va avoir plus de facilité au niveau du transport, on va avoir plus d'échange qui va se faire au niveau régional.

745

**PAR LA COMMISSAIRE:**

Merci.

750

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous dites aussi, par rapport au tourisme, vous dites aussi que ça va augmenter, en fait attirer plus de tourisme, ça va activer toute la question de l'industrie touristique.

755

Expliquez-nous aussi comment un peu vous voyez l'apport de l'autoroute 73 par rapport à cet aspect-là.

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

760 OK. Nous croyons que l'autoroute 73, étant donné qu'on va avoir des routes qui vont  
être plus accessibles, donc qui vont être plus achalandées, et il faut pas négliger aussi la  
clientèle de transit qui va passer par la Beauce pour se rendre dans le Maine, parce qu'on est  
quand même proche des frontières, et cette nouvelle autoroute-là va créer, donc va générer  
765 plus de revenus en retombées au niveau du tourisme, car nous avons les infrastructures, nous  
avons des hôtels, nous avons des restaurants, nous avons plein de belles choses pour attirer le  
tourisme.

Et il faut savoir aussi qu'il y a des statistiques qui sont sorties, qu'en moyenne, quand  
quelqu'un sort d'une région, va dépenser en moyenne cent quinze dollars (115 \$) par jour.  
Donc on croit qu'il va y avoir des retombées significatives dans ce sens-là, car déjà on génère  
770 deux pour cent (2 %) des recettes québécoises au niveau du tourisme beauceron. Donc je  
pense que ça va faire juste augmenter ce pourcentage-là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

775 Est-ce que vous avez des données, peut-être pas aujourd'hui même, mais des données  
plus complètes sur par exemple l'apport au niveau tourisme, en termes de retombées, soit en  
termes d'achalandage ou en termes de retombées financières; est-ce que vous avez ces  
chiffres-là?

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

Je laisserais madame Gagné répondre là-dessus.

**PAR Mme SABRINA GAGNÉ:**

785 Oui, alors je les ai même présentement avec moi, j'ai les derniers rapports  
d'achalandage de l'Office du tourisme et de congrès de Beauce, alors je pourrais les déposer à  
l'arrière tout simplement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, on apprécierait beaucoup si vous déposiez ce document-là.

Merci beaucoup.

795

---

800

**CORPORATION AMBULANCIÈRE DE BEAUCE INC.**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

805

Nous invitons monsieur Claude Lachance, de la Corporation ambulancière de Beauce inc.

**PAR Mme MICHELINE GILBERT:**

810

Bonjour monsieur, madame. Mon nom est Micheline Gilbert, je suis adjointe à la direction générale, et monsieur Claude Lachance, aux ressources humaines chez CAMBI, la Corporation ambulancière de Beauce inc.

Alors nous, c'est une lettre d'appui qu'on vient vous lire.

815

**LECTURE DU MÉMOIRE**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

820

Merci beaucoup.

Madame Journault a des questions pour vous.

825

**PAR LA COMMISSAIRE:**

Oui, merci pour votre mémoire.

830

On vous demanderait, la Commission, dans le même sens qu'on l'a demandé tout à l'heure aux Travailleurs ambulanciers syndiqués de Beauce, si vous avez des suggestions aussi à apporter pour réduire les risques ou améliorer la situation par rapport à la route 173, parce que vous devriez aussi continuer à l'utiliser, bien sûr, parce que les gens que vous allez desservir sont majoritairement sur cet axe-là.

835

Si vous pouvez nous apporter des propositions dans ce sens-là d'ici une semaine, on aimerait ça.

**PAR M. CLAUDE LACHANCE:**

840

Regardez, moi je peux vous répondre un peu, pour avoir été également paramédic pendant vingt et un (21) ans, je ne pratique plus depuis que je suis au bureau.

845

Par contre si on prend, juste en diminuant le flot de trafic au niveau de la 173, tantôt vous demandiez à monsieur Carrier s'il y avait des endroits précis où il y avait un nombre plus élevé d'accidents, je pense que c'est pas un secret, deux (2) endroits qui me viennent en mémoire, si on parle de anciennement, on appelle ça le site des antennes de CKRB, qui se trouve à être entre Saint-Georges et Notre-Dame-des-Pins, et si on prend entre Beauceville et Saint-Georges, il y a également le secteur du manège militaire, qui est un secteur où on retrouve habituellement un nombre quand même assez élevé d'accidents de la route, tant mortels qu'avec blessures corporelles de divers niveaux.

850

**PAR LA COMMISSAIRE:**

Merci.

855

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur, juste un instant. Est-ce qu'il y a des intersections, par exemple à Beauceville, qui sont aussi plus à risque.

860

Parce que vous parlez de secteurs, de tronçons qui sont un peu en dehors des centres comme tels urbains, comme je pourrais dire, mais...

865

**PAR M. CLAUDE LACHANCE:**

Regardez, là-dessus, j'aurais peut-être un peu plus de misère à vous répondre, parce que du temps où j'étais paramédic, je pratiquais à Saint-Georges, donc le secteur de Beauceville était couvert par l'ambulance de Beauceville ou Saint-Joseph.

870

Par contre, la venue d'une autoroute, une chose que ça changerait sur le plan de notre efficience chez CAMBI, c'est qu'on fait un déploiement dynamique, c'est-à-dire que s'il y a un secteur particulier qui est découvert parce qu'il y a un nombre d'appels élevé, on prend des véhicules extérieurs à ce territoire-là et on les approche.

875

La venue de l'autoroute, si on prend juste l'exemple depuis qu'elle existe entre Sainte-Marie et Saint-Joseph, a changé notre déploiement dynamique, on est capable d'être beaucoup plus efficient, soit de par la diminution du trafic sur la 173, ou par le temps qui est diminué de par l'accès à la 73.

880

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, je comprends. Merci beaucoup.

885

**CLD DE BEAUCE-SARTIGAN**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

890 Nous invitons maintenant monsieur Jean Breton, du CLD de Beauce-Sartigan.

**PAR M. JEAN BRETON:**

895 Monsieur le Président, madame la Commissaire, Jean Breton, CLD de Beauce-Sartigan, je suis directeur général. Je suis ici en remplacement de monsieur Richard Busque, président, qui est retenu à l'extérieur pour raisons médicales.

900 Je suis ici pour vous présenter brièvement le mémoire qu'on vous a déposé. Je pense que la documentation qui est disponible sur Internet et les différentes interventions de partenaires économiques du territoire sont claires quant aux avantages économiques du prolongement de l'autoroute jusqu'à Saint-Georges, j'insisterai plus sur le développement touristique de la région qui serait favorisé par le prolongement de l'autoroute jusqu'à Saint-Georges.

905 Vous avez vu, dans le mémoire qu'on a déposé, que la Beauce, on a un taux de notoriété de quatre-vingt-douze pour cent (92 %), parmi tous les habitants du Québec, c'est une étude qu'on a fait réaliser par Léger marketing, donc ça donne un avantage important au niveau de la promotion touristique, c'est que les gens savent où est la région, en ont déjà entendu parler, sont plutôt favorables quand on évoque le nom de Beauce.

910 Donc le prolongement de l'autoroute jusqu'à Saint-Georges nous permettrait d'intéresser ces gens-là à venir visiter la région et à générer des retombées économiques importantes.

915 Vous n'êtes pas sans savoir que l'entreprise, en fait le domaine manufacturier traverse des années difficiles, qui ont eu des impacts négatifs sur notre région. Le développement de l'industrie touristique nous apparaît comme un vecteur de développement important dans le développement économique de notre région, et c'est là-dessus qu'on aimerait insister.

920 Je tiens à vous dire que les membres du conseil d'administration du CLD sont favorables évidemment au prolongement de l'autoroute jusqu'à Saint-Georges, dans le respect de l'échéancier 2009-2010, et à quatre (4) voies si les budgets du ministère le permettent.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

925 Vous avez terminé, monsieur?



**PAR M. JEAN BRETON:**

Oui.

930

Tantôt, vous aviez des questions sur le développement de l'industrie touristique et des statistiques, je vais vous faire parvenir des statistiques très récentes qui proviennent de l'Office du tourisme; nous, on est fusionné avec l'Office du tourisme depuis le mois de mai, donc on va pouvoir vous fournir ces informations-là.

935

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Parfait, merci.

940

Peut-être une question, monsieur. Dans votre mémoire, vous faites mention des possibilités de mise en valeur de la 173, entre autres vous parlez de circuits de vélos, au niveau tourisme et tout ça.

945

Expliquez-nous un peu comment vous voyez ce genre de vocation là, en termes d'aménagement.

**PAR M. JEAN BRETON:**

De développement touristique?

950

**PAR LE PRÉSIDENT:**

De développement touristique.

955

**PAR M. JEAN BRETON:**

Bon, c'est évident que le prolongement de l'autoroute jusqu'à Saint-Georges va libérer beaucoup de circulation sur la route 173.

960

La route 173, présentement, les études du ministère des Transports le montrent, c'est une route très achalandée entre Beauceville et Notre-Dame-des-Pins, donc on parlait de dix-neuf mille (19 000) transports par jour, donc en libérant ça, à Notre-Dame-des-Pins, présentement, il est en train de se développer un pôle touristique important avec le Camping de La Roche d'Or, il y a d'autres projets qui sont en instance de se développer dans la municipalité, ce serait plus intéressant, en termes de sécurité et de transport, si l'autoroute est prolongée jusqu'à Saint-Georges, ça nous libère sur la route 173, c'est plus agréable pour les gens qui y circulent.

965

970 La circulation, probablement, serait à moins grande vitesse, donc plus sécuritaire. Et on pourrait développer ce pôle-là avec les différents projets qu'on a présentement.

975 Il y a différents projets, aussi, qui sont en cours de réalisation concernant des circuits, on appelle ça le circuit Vélo village, c'est des circuits de promenade en vélo qui relient les différents villages sur le territoire Beauce-Sartigan et Etchemins. Donc en libérant la route 173, une circulation moins importante, une circulation aussi moins rapide, ça devient plus sécuritaire pour les gens qui pourraient avoir à traverser ou à circuler autour de la route 173, tout le long de la vallée.

980 Il y a aussi l'aspect intéressant, c'est que la route cyclable, à Saint-Georges jusqu'à Notre-Dame-des-Pins, ça, c'est très achalandé, donc on pourrait développer de l'autre côté, du côté est.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

985 Est-ce que vous êtes en discussion, actuellement, avec le ministère des Transports pour ces projets-là?

**PAR M. JEAN BRETON:**

990 Le ministère des Transports est impliqué dans un projet Vélo village, il y en a une partie de réalisée présentement. Le reste du projet Vélo village, qui relie plusieurs municipalités à la fois dans Beauce-Sartigan et dans Les Etchemins va probablement se réaliser au cours de l'année prochaine, on est en recherche de financement.

995 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bien, merci beaucoup, monsieur.

**PAR M. JEAN BRETON:**

1000 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1005 Donc nous allons prendre une pause de quinze (15) minutes, merci.

1010 \_\_\_\_\_  
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES  
\_\_\_\_\_

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**CENTRE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE LA BEUCE**

1015 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons poursuivre, si vous voulez bien vous asseoir!

1020 Alors nous invitons maintenant mesdames Suzanne Bougie et Carole Michaud, du Centre de santé et services sociaux de la Beauce, s'il vous plaît.

**PAR Mme SUZANNE BOUGIE:**

1025 Alors bonjour. Suzanne Bougie, je vous présente le docteur Simon Drouin, alors il pourra répondre à vos questions.

1030 Je propose, pour le bénéfice de l'assemblée, de reprendre certains éléments quand même de notre document, je sais que vous l'avez lu, on y identifie ce qu'est le Centre de santé et services sociaux de la Beauce, je me permets de le rappeler pour le bénéfice des gens, parce que c'est quand même relativement nouveau et peu connu, mais c'est né de la fusion de l'hôpital, des CLSC et des centres d'hébergements et de soins de longue durée, de même que du CRATCA du secteur de Beauce-Sartigan et de Robert-Cliche.

1035 Alors on se sent plus que concerné par le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche.

1040 Je dois dire qu'on n'est pas là pour justifier la pertinence, on prend pour acquis que ça, c'est fait depuis une vingtaine d'années au moins, mais on est là pour plaider pour que les choses se fassent de façon rapide. Pour le bénéfice de toute la population du territoire, il y a donc urgence.

1045 Et on veut vous rappeler, puisqu'on se situe, notre centre, que notre région a mérité la première ou la deuxième place, selon les années, pour les accidents de véhicules routiers pour l'ensemble du Québec, et il nous semble que le réseau routier pourrait être mis en cause, et peut-être tantôt que le docteur Drouin pourra donner plus de détails par rapport à la traumatologie, puisqu'il est le spécialiste de la question chez nous.

1050 Alors comme vous l'avez reconnu, l'achalandage sur la route 173 ne cesse de croître, automobilistes, camionneurs s'y suivent en chapelet, sur un tracé caractérisé par des montées, des descentes, des courbes. La route 173 étant bordée de résidences et commerces, les arrêts et ralentissements s'y multiplient, et dans ce contexte, la conduite appelle à la plus grande des vigilances.

1055 Il y a pas de transport en commun chez nous, ce qui fait qu'on évalue que quatre-vingts pour cent (80 %) des jeunes, dès l'âge de seize (16) ans, entreprennent une démarche pour obtenir un permis de conduire. On n'est pas en train de dire que ces gens-là provoquent des accidents, mais on parle quand même de l'inexpérience de ces jeunes conducteurs et parfois, on note une certaine témérité également.

1060 Ce qui fait qu'en 2004-2005, le CSSB a accueilli à l'urgence quatre-vingt-sept (87) personnes suite à un accident routier; en 2005-2006, c'était soixante-quatorze (74) accidentés, donc cent soixante et une (161) personnes en deux (2) ans.

1065 Je peux pas vous préciser, géographiquement, où ces accidents se sont produits ni, bon, quel groupe d'âge était davantage concerné, mais le docteur Drouin va quand même bien illustrer cette situation-là tout à l'heure, parce que bon, si on parle de blessures graves, aussi de patients qui doivent être transférés parce qu'on peut pas fournir tous les services ici à l'hôpital de Saint-Georges, bien, on parle d'accidents où le choc a été violent, et dans la plupart des cas, on parlera de route où ça roule, donc la route 173 est certainement un théâtre, en tout cas une zone à risque, si vous comprenez ce que je veux dire.

1070 Donc il faut parler, comme je viens de le mentionner, de transfert de nos patients vers d'autres établissements, parce qu'on peut pas offrir tous les services.

1075 Ils ont été nombreux en 2004-2005, 2006 aussi, on parle d'un total de trois cent vingt-cinq (325), et comme les gens de CAMBI l'ont illustré tantôt, le temps de réponse des véhicules d'urgence pour le transport des malades ou des accidentés est certainement affecté par la mauvaise qualité des infrastructures routières.

1080 Ça ne fait aucun doute, et vous allez le voir avec les propos du docteur Drouin, le temps compte dans ce type d'intervention, et c'est vraiment le sens de notre plaidoyer aujourd'hui.

1085 Et s'ajoutent à tous ces déplacements, bon, de véhicules d'urgence avec des blessés, des malades, les déplacements des patients qui ne transitent pas par l'urgence mais par d'autres unités, et qui doivent aller vers un autre établissement. Alors on parle encore de quatre cents (400) déplacements, plus ou moins, au cours des deux (2) dernières années.

1090 Et les déplacements entre Saint-Georges et Beauceville, entre l'hôpital et le CHSLD, par exemple, parce qu'on a une résidence pour personnes âgées là-bas, et on s'est limité à parler de Saint-Georges et Beauceville, on aurait pu parler de Saint-Joseph aussi, parce qu'on emprunte la même route, mais ils sont extrêmement nombreux, c'est en milliers qu'ils se comptent, toujours sur une même route qui est très peu adaptée. Donc des changements s'imposent, et rapidement.

1095 Et je vous note que comme on ne dispense pas de services tertiaires à l'hôpital de Saint-Georges, les patients hospitalisés ici doivent fréquemment se rendre dans les hôpitaux de

1100 Québec, alors vous vous imaginez, on les transporte là-bas, ces gens-là, et il faut aussi, outre le facteur de sécurité, penser que plus ça prend de temps voyager, transiter d'un point de services, Lévis pour les services spécialisés, ou Québec, bien, le temps c'est de l'argent, aussi, pour nos professionnels ou pour les patients quels qu'ils soient, qui ont recours à des services là-bas, qui le font même de leur propre chef.

1105 Aller, dans des conditions routières difficiles, ça prend plus de temps et c'est difficile pour tout le monde. Donc un délai additionnel, ce sont des dépenses supplémentaires.

1110 On a parlé de clientèle hospitalisée, mais bon, on va passer rapidement sur les clients qui simplement vont chercher des services santé dans la région de Québec. Si on prend pour acquis que les personnes âgées utilisent davantage les services du réseau de la santé, on se préoccupe du sentiment d'insécurité, aussi, que l'absence d'infrastructures routières convenables provoque chez ces gens-là; plusieurs témoignent que le voyage à faire, je les cite, le voyage à faire pour aller à Québec est épuisant, extrêmement épuisant, et ça les décourage parfois même de recourir à certains services, parce que l'accès est difficile.

1115 Mais on rappelait dans notre mémoire que le Québec a choisi de donner à tous le même accès, alors on est tenté de retenir l'hypothèse qu'un meilleur réseau routier aurait pour effet qu'un plus grand nombre d'entre eux utiliseraient les services spécialisés recommandés par nos professionnels, et c'est pas peu dire. Et donc, notre requête s'inscrit également dans un souci d'équité.

1120 Je voulais vous parler de recrutement de médecins, mais le docteur Drouin va très bien le faire; si vous permettez, je vais lui laisser ça.

1125 Même si on n'est pas considéré vraiment comme une région éloignée, on a de sérieux problèmes de recrutement de professionnels, ça va devenir de plus en plus important, et il faut mettre toutes les chances de notre côté. On a des gens qui viennent faire des remplacements, de la région de Québec, pour qui les déplacements sont très difficiles.

1130 Et vous l'avez constaté, dans notre document on parle aussi du lieu de résidence de nos travailleurs. On a mille neuf cent cinquante-deux (1952) travailleurs, et on peut évaluer qu'il y en a jusqu'à six cents (600) qui transitent sur cette route-là régulièrement. Bien, par jour de tempête, est-il nécessaire de vous dire que c'est pas facile.

1135 Alors nous, on considère que c'est vraiment une urgence, et toute initiative pour réduire les délais de réalisation de ce projet-là ne saurait que mériter nos encouragements. Et c'est une affaire d'équité, de sécurité et, globalement, on peut dire de santé pour toute notre population.

J'aimerais laisser le docteur Drouin vous adresser quelques mots, merci.

1140 **PAR M. SIMON DROUIN:**

Merci. Juste quelques minutes pour vous préciser un petit peu certaines statistiques et certaine importance de ces statistiques-là, mais madame Bougie a bien cerné la situation.

1145 On parle d'environ quatre-vingt-dix (90) traumatisés de la route par année, la traumatologie, c'est beaucoup plus que les accidentés de la route, on a énormément d'accidents de travail dans la Beauce, les accidents de chasse, les accidents de quatre (4) roues, VTT. Ça rentrait pas dans ces statistiques, mais on a tous ces gens-là.

1150 Soixante pour cent (60 %) des polytraumatisés ont une atteinte neurologique, tous ces patients-là doivent être transportés le plus rapidement possible à l'Enfant-Jésus. Pour un enfant qui saigne dans sa tête, cinq (5) minutes, ça fait la différence entre il va être paralysé le reste de sa vie ou il va pouvoir reprendre une vie active sans séquelles.

1155 Alors pour nous, c'est extrêmement important d'avoir le lien le plus rapide, à défaut d'avoir un hélicoptère, ça nous prend un accès direct le plus rapidement possible à notre centre de référence qui est l'Enfant-Jésus.

1160 Avec la situation actuelle, on a perdu trois (3) spécialistes, cette semaine, à l'hôpital, et la situation va continuer; d'ici les prochaines semaines, il va y avoir une (1) semaine sur quatre (4) qui sera pas couverte en orthopédie. Tous les patients qui vont avoir besoin d'orthopédie vont avoir besoin d'être transférés.

1165 Je sais pas si vous savez qu'est-ce que ça fait, se casser une jambe et faire une heure et demie (1 ½) d'auto, dans les petites routes, arrêter à toutes les lumières, toutes ces choses-là, cette situation-là va juste aller en s'aggravant dans les prochaines semaines et dans les prochains mois.

1170 On essaie de recruter, c'est beaucoup plus facile d'avoir des médecins sur place lorsqu'ils sont capables de prendre une autoroute et s'en venir ici, et ils ont l'impression qu'ils sont pas à l'autre bout du monde.

1175 Beaucoup de nos médecins, cinquante pour cent (50 %) de mes collègues demeurent à Québec, voyagent à tous les jours sauf lorsqu'ils sont de garde, ils couchent à Saint-Georges. Alors c'est ça, l'avenir de la profession médicale, on va avoir beaucoup de monde dans les gros centres, et les petits centres comme nous autres, ça va être du monde qui vont voyager.

1180 C'est énormément difficile pour nous, amener les gens à se promener sur la route, lorsque c'est des petites routes. En gros, c'est ça.

On a des gros problèmes de radiologie, tous les patients que je demande un examen de radiologie non urgent doivent aller à Québec, tous ces gens-là prennent la route pour aller à Québec.

1185 Alors pour nous, c'est sûr que pour la qualité des soins, pour le recrutement, notre problème, on manque de docteurs et on a trop d'accidents. En 2004, on était la troisième région au Québec pour le taux le plus élevé d'accidents de la route.

1190 C'est pas nécessairement juste un tronçon qui va régler ça, les accidents, il va y en avoir sur ce tronçon-là aussi, c'est bien certain, mais c'est sûr qu'on va être capable de mieux s'occuper de nos patients si on est capable de les transférer rapidement, lorsqu'on a besoin, et si on a des docteurs sur place pour s'en occuper.

**PAR Mme SUZANNE BOUGIE:**

1195 On peut peut-être entendre vos questions, avant de conclure.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1200 C'est monsieur?

**PAR Mme SUZANNE BOUGIE:**

1205 C'est Fernand Guay, représentant de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec. Alors il pourra lui aussi répondre à vos interrogations.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1210 Est-ce que monsieur avait un exposé aussi à nous transmettre?

**PAR Mme SUZANNE BOUGIE:**

Non, non, pas vraiment.

1215 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, merci.

1220 Peut-être une question. Bon, vous avez parlé de la question des délais et, bon, la question des déplacements, les questions d'urgence.

Quand il y a une situation comme un événement comme une inondation, où les accès sont à toutes fins bloquées, comment vous fonctionnez à ce moment-là; est-ce que vous avez un circuit, une façon de faire, comment vous gérez cette situation-là.

1225

**PAR M. SIMON DROUIN:**

Il m'est arrivé, à cause de tempêtes de neige, des situations pendant des tempêtes de neige, où j'ai gardé les patients et j'ai fait ce que j'ai pu, tout simplement, parce que la route était bloquée.

1230

Il m'est arrivé de faire des transferts dans les ambulances, où on a dû avertir d'avance, parce qu'il y avait encore des accidents qui bloquaient le chemin, et on était coincé, et j'étais dans l'ambulance avec le traumatisé, et il a fallu attendre qu'ils déplacent les autos pour qu'on puisse passer, on n'avait pas d'autres accès.

1235

On est coincé un peu. Une fois que les ambulances sont engagées sur la route, il faut qu'elles se rendent et rapidement.

1240

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais est-ce que ça arrive fréquemment, ces situations-là, que par exemple la route, question de tempête ou quoi que ce soit, qu'elle soit pas utilisée.

1245

**PAR M. SIMON DROUIN:**

Non, c'est pas très fréquent, j'ai pas de statistiques là-dessus, mais ça arrive. Effectivement, ça arrive.

1250

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et en termes de causes d'accidents, je sais pas si vous avez des données là-dessus, parce qu'on parle de vitesse dans votre mémoire, on semble aussi dire qu'il y a peut-être d'autres causes.

1255

**PAR M. SIMON DROUIN:**

On a vu un changement, et ce changement-là est vrai partout au Québec, dans la Beauce, on a été quelques années en retard sur le reste du Québec, c'était la consommation d'alcool au volant. Le nombre de traumatisés a diminué énormément les fins de semaine, les soirs de fin de semaine, à cause de la boisson, parce que la boisson a diminué beaucoup, beaucoup, au volant.

1260



1265 Ce qu'on remarque maintenant, la traumatologie, c'est une maladie de jour, entre huit (8 h) et cinq (5 h), du lundi au vendredi. C'est bien normal, c'est là qu'il y a du monde sur la route, OK, c'est là que les accidents surviennent.

1270 Il faut être "badlucké", quand tu es tout seul sur la route, pour avoir un accident; mais quand c'est plein de trafic, tu as bien plus de chances d'avoir un accident. Et c'est ça qu'on voit.

Alors l'alcool, c'est rendu une cause mineure d'accidents, dans notre région.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1275 Et question de collisions frontales, est-ce que c'est quelque chose qui est fréquent.

**PAR M. SIMON DROUIN:**

1280 J'ai essayé de vous trouver des statistiques entre Saint-Georges-Beauceville, d'accidents, je suis pas capable de sortir de statistiques, à la SAAQ, ils ont pas ça.

Fiez-vous sur mon expérience, ça arrive régulièrement, et c'est sûrement la route la plus impliquée.

1285 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc comme ça, avec une autoroute avec des voies séparées, les risques de collisions frontales...

1290 **PAR M. SIMON DROUIN:**

1295 Si vous me demandez mon opinion, c'est sûr que ça prend des voies séparées. Mais une autoroute, c'est mieux que la route qu'on a là, c'est certain. Ça sépare le trafic local du trafic de la grand-route.

Faire un transfert en ambulance, et ça presse, tu es en arrière dans l'ambulance, je dis, que c'est que vous faites! On est toujours arrêté. Il y a une lumière, il y a quelqu'un qui tourne dans le chemin, il y a quelqu'un qui veut traverser, on est tout le temps arrêté.

1300 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

**PAR Mme SUZANNE BOUGIE:**

1305 Merci de nous avoir entendus.

1310 Et j'en profite pour vous dire que là, on avait une préoccupation sécurité, mais comme on considère que la santé, chez nous, c'est bien plus que l'absence de maladie, comme je le faisais valoir dans le mémoire, les préoccupations économiques sont aussi liées à la santé de nos populations, mais je suis convaincue qu'il y a d'autres intervenants qui vont faire valoir ça avec éloquence.

Merci.

1315 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, madame.

---

1320 **COMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE BEAUCE-SARTIGAN**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1325 Nous appelons maintenant monsieur Martial Drouin, du Comité socio-économique Beauce-Sartigan.

Et je pense que madame Busque va se joindre à vous.

1330 **PAR M. MARTIAL DROUIN:**

Monsieur le Président, madame la Commissaire, bonjour. Merci de me donner la chance de venir vous discuter de quelques points qui nous tiennent à cœur, c'est-à-dire l'atteinte de l'autoroute ici à Saint-Georges dans les plus brefs délais.

1335 Pour faire un bref historique, j'aimerais vous présenter un peu ma représentation ici aujourd'hui. Je suis représentant d'un comité qui s'appelle le Comité socio-économique, notre comité a vu le jour en 2001, suite à un colloque socio-économique qui s'est tenu en mars 2001, et suite à ce colloque-là, les gens qui étaient présents, les organismes qui étaient présents nous avaient demandé, à la Chambre de commerce, puisque c'est un comité qui est sous la juridiction de la Chambre de commerce, nous avaient demandé de former un comité qui aurait comme objectif de se rencontrer, s'appuyer et de discuter des différents dossiers.

1345 Je profite de l'occasion peut-être pour vous présenter les membres, tous ces membres que je vais vous présenter ont déjà présenté un mémoire ou vont présenter un mémoire, donc je reviendrai pas sur plein de choses qui ont déjà été dites ou qui vont être dites.

Les membres du comité sont le Comité interordres dont fait partie le cégep Beauce-Appalaches, le Centre universitaire des Appalaches, la Commission scolaire Beauce-Etchemin,

1350 le Centre de santé et services sociaux de Beauce-Sartigan, le Centre local de développement  
Beauce-Sartigan, le Centre local d'emploi de Saint-Georges, le Conseil économique de Beauce,  
la Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemin, Service Canada, MRC  
Beauce-Sartigan, l'Office de tourisme et congrès de Beauce, l'Union des producteurs agricoles,  
1355 Ville Saint-Georges, et comme représentant des députés, madame Diane Leblanc et monsieur  
Maxime Bernier aussi, qui sont représentés à notre table.

Et comme je vous l'ai dit tout à l'heure, ce comité est sous la gestion de la Chambre de  
commerce de Saint-Georges.

1360 Quand j'ai pensé à venir vous rencontrer, je me suis dit, qu'est-ce que je pourrais bien  
leur parler, et puis tout à l'heure, j'entendais le Centre de santé et services sociaux de Beauce-  
Sartigan qui vous parlait, et quand j'ai fait une petite démarche auprès de tous mes membres,  
les points qui ressortaient, c'était tous les mêmes points: santé, sécurité. C'était des points qui  
étaient importants.

1365 On parlait beaucoup d'accidents sur les routes, on parlait de circulation qui était plus ou  
moins adéquate, avec une économie, on le sait ici, dans la région, que c'est une économie de  
petites et moyennes entreprises, donc beaucoup de transport.

1370 Et je me disais, ces gens-là, ce qu'ils veulent dans les faits, c'est qu'on réalise un projet  
qui date de près de trente-quarante (30-40) ans qu'on en parle, ils veulent qu'on le réalise et  
qu'on le réalise dans des brefs délais, c'est-à-dire 2010.

1375 Quand je rencontrais une personne suite à la discussion, suite aux interventions du  
BAPE qu'il y a eu, il y a une semaine et demie (1 ½) ou deux (2) semaines passées, et puis  
quand on a dit, les audiences reportaient peut-être à 2015 les travaux de l'autoroute, j'ai senti,  
face à ces personnes-là, comme un désarroi.

1380 Notre population tient à cette autoroute, tient à avoir ce projet chez nous, et je crois que  
c'est important de le tenir, et le tenir dans les plus brefs délais.

1385 Je pourrais peut-être vous parler de plein d'autres choses, il y a des points que nous  
aussi, le Comité socio-économique, qu'on tient à cœur, c'est les doléances des personnes qui  
vont être touchées par l'autoroute, on tient à ce qu'elles soient vraiment bien, qu'on les prenne  
vraiment bien en compte et qu'on s'en occupe.

Et j'ai un petit peu de misère, comme je vous dis, à recommencer un peu tout ce qui a  
été dit, parce que je pourrais vous en dire au-delà de ça.

1390 Si vous avez des questions, ça me fait plaisir d'y répondre.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1395 Peut-être une question. Bon, dans votre mémoire, vous parlez aussi par exemple de ce qu'on a discuté tout à l'heure, la question des urgences, toute la question de déplacements.

1400 Est-ce qu'au-delà de ça, en termes économiques, donc pour les entreprises, les industriels, est-ce que lorsqu'il y a des événements qui, justement, font en sorte que les routes sont bloquées ou fermées, qu'est-ce que ça implique au niveau des entreprises.

Est-ce qu'elles sont isolées pendant un certain temps ou s'il y a encore des échanges qui se font, comment ça fonctionne.

**PAR M. MARTIAL DROUIN:**

1405 Il y a eu un exemple qui s'est passé dernièrement, il y a environ deux (2) semaines, la crue des eaux, les gens qui – heureusement, d'une certaine façon, c'est arrivé durant le week-end, on a peut-être pas eu beaucoup de déplacements, de transports, mais avez-vous pensé, faire trente kilomètres (30 km) ou environ de déplacement, à passer par des régions, le haut de la région de la Beauce, pour revenir à Québec via l'autoroute, par Saint-Joseph.

1410 Quand on a des transporteurs avec des remorques et des choses semblables, je pense que dans les délais, quand on a des délais à respecter, et peut-être n'en nommer qu'une seulement, peut-être Pro Cycle, qui a des délais à respecter justement avec certains fournisseurs, certains clients, bien je pense que s'il a à faire trente kilomètres (30 km), il est arrêté sur la route à des endroits comme ça, parce que la route est fermée pour des crues d'eau ou des choses semblables, je pense que définitivement, c'est négatif pour nos entreprises, c'est négatif pour notre population, c'est négatif pour l'emploi dans la région.

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

1420 Et d'autant plus, ça l'augmente le coût au niveau des frais des entreprises, ça l'augmente de façon considérable, quand on va emprunter d'autres routes qui fait que, le temps c'est de l'argent, au niveau salaire, au niveau transport, c'est beaucoup plus fastidieux.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1425 Est-ce que ça nuit aussi à l'image de la région pour attirer d'autres investisseurs.

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

1430 Pardon?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1435

Est-ce que ça nuit à l'image par exemple de la région, pour attirer d'autres investisseurs.

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

1440

Oui, oui, définitivement, ça nuit.

Parce que je pense que le développement économique d'une région, ça se fait par le développement d'un axe routier qui est en bon état, et un axe routier qui est vivant.

1445

Et je crois que oui, ça nuit aux investisseurs, et ça nuit aussi à la main-d'œuvre, car dans la Beauce, on manque de main-d'œuvre spécialisée, et si on avait une qualité de vie via l'autoroute qui serait là, on aurait plus de facilité à recruter cette main-d'œuvre là, cette main-d'œuvre spécialisée.

1450

**PAR LA COMMISSAIRE:**

Finalement, vous nous dites, autant pour l'ensemble des travailleurs que pour ceux qui sont dans le domaine de la santé, pour vous, c'est important d'avoir un axe rapide qui relie par exemple vers Québec.

1455

**PAR Mme BRIGITTE BUSQUE:**

Oui, c'est ça, avoir un axe nord-sud efficace.

1460

**PAR M. MARTIAL DROUIN:**

1465

J'ai eu un commentaire, hier matin, d'un de nos membres, la Corporation de développement communautaire de Beauce-Etchemin, et je lui ai posé la question, je disais, pour vous autres, la Corporation de développement, qu'est-ce qui est important pour vous d'avoir une autoroute. Et le gars m'a dit, je vais vraiment réfléchir profondément à ça et, il dit, je vais te rappeler.

1470

Il m'a rappelé environ une heure après, il m'a dit, si on parle de qualité de vie dans une région, on parle aussi de qualité de vie auprès des populations qui sont les plus pauvres. Donc quand on parle d'autoroute, on parle d'une augmentation de la qualité de vie. Donc si on parle d'augmentation de qualité de vie, on parle aussi de développement économique, et dans les faits, un appauvrissement peut être moindre.

1475

On le vit présentement, avec les régions ressources, ici on a l'autoroute en plus à vivre, à supporter, donc je pense que c'est important d'avoir une autoroute chez nous.

Merci.

**PAR LA COMMISSAIRE:**

1480

Merci.

1485

Seulement un petit point d'information qu'on répète souvent, parce que vous avez souligné que les gens vous ont dit, bon, l'autoroute, ça va être retardé peut-être jusqu'en 2015 parce qu'il y a le BAPE, je veux juste dire que nous, c'est quatre (4) mois; la consultation publique, c'est quatre (4) mois. Et jamais qu'on a retardé d'une journée dans nos mandats.

1490

Alors c'est le 2 février au plus tard qu'on remet notre rapport, et ça, ça fait vingt-huit (28) ans qu'on le sait que ça va fonctionner comme ça, donc ça, on intègre ça généralement dans le plan d'affaires, un plan de gestion si vous voulez, pour produire à temps une étude d'impact, pour produire à temps un produit à la fin de tout ça.

Je pense que c'est important, parce qu'il y a eu toutes sortes de chiffres de véhiculés.

1495

**PAR M. MARTIAL DROUIN:**

Je m'excuse, madame Journault, c'est juste que je me suis mal exprimé au début. Mais c'est pas ce que je pensais.

1500

**PAR LA COMMISSAIRE:**

D'accord, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1505

Merci beaucoup.

1510

---

#### **DROIT DE RECTIFICATION**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1515

Madame Poliquin, est-ce qu'il y a des gens inscrits au registre?

Donc il y a un droit de rectification qui a été demandé par monsieur Mailhot, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Monsieur Mailhot.

1520 **PAR M. MICHEL-L. MAILHOT:**

Bonjour monsieur le Président, madame la Commissaire.

1525 Donc j'ai peut-être une petite rectification à faire sur le mémoire de la Ville de Saint-Georges qui a été déposé hier, c'est à la page 17. Il est mentionné:

"Selon nos informations, les experts de ce ministère ont obtenu réponse satisfaisante à toutes leurs interrogations de la part des experts et des autorités compétentes impliqués dans ce projet."

1530

J'aimerais préciser que c'est pas tout à fait exact. C'est qu'il y a eu des questions et commentaires qui ont été formulés au ministère des Transports, et on a reçu un document de réponses, le 31 octobre, donc la semaine dernière.

1535 Et ce document-là est actuellement en consultation interministérielle, pour être analysé par les ministères, à savoir justement si c'est satisfaisant.

Donc aujourd'hui, on peut pas considérer que la réponse est satisfaisante.

1540 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

1545 Donc nous allons ajourner, et nous reprendrons ce soir à dix-neuf heures (19 h). Merci.

\_\_\_\_\_

SÉANCE AJOURNÉE AU 8 NOVEMBRE 2006 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

1550

\_\_\_\_\_

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

1555

FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.